



La gouvernance et la performance des contrats publics

La gouvernance et la performance des contrats publics jouent un rôle déterminant dans la maîtrise des coûts, la qualité des services et la bonne utilisation des ressources publiques. La complexité des contrats, la multiplicité des parties prenantes et les risques associés à leur exécution exigent une approche stratégique permettant d'aligner les décisions contractuelles sur les priorités de l'organisation, de maîtriser les risques et de maximiser les résultats attendus.

Cette formation permettra aux participants de piloter les contrats dans une perspective stratégique, en évaluant leur contribution aux objectifs organisationnels, en anticipant les principaux risques et en prenant des décisions fondées sur la performance et les résultats. Ils développeront des méthodes et des outils pour évaluer la performance contractuelle, optimiser l'utilisation des ressources, renforcer la reddition de comptes et créer davantage de valeur publique.

CLIENTÈLE CIBLE :

- **Gestionnaires et responsables des marchés publics**
- **Responsables des marchés publics**
- **Responsables du suivi et du contrôle de l'exécution des contrats**
- **Responsables administratifs et financiers**
- **Auditeurs(trices), contrôleurs(euses) et responsables de la conformité**

DURÉE : 2 semaines

THÈMES ET CONTENUS

- **Gouvernance des contrats publics** : Principes de gouvernance. Rôles et responsabilités. Mécanismes de décision, de contrôle et de reddition de comptes.
- **Pilotage stratégique des contrats** : Alignement des contrats sur les objectifs organisationnels. Priorisation et prise de décision.
- **Gestion stratégique des risques** : Identification et analyse des risques. Évaluation des impacts. Stratégies de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- **Évaluation de la performance et des résultats** : Critères et indicateurs de performance. Évaluation des résultats et de la performance des fournisseurs. Analyse des écarts et amélioration continue.
- **Optimisation et création de valeur publique** : Évaluation de la contribution des contrats aux objectifs organisationnels. Optimisation des ressources. Prise de décision fondée sur les données. Capitalisation des leçons apprises et des bonnes pratiques.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Analyser** les principaux enjeux de gouvernance et de performance des contrats publics.
- ✓ **Évaluer** les risques et les facteurs susceptibles d'affecter la performance contractuelle.
- ✓ **Aligner** le pilotage des contrats sur les objectifs et les priorités stratégiques de l'organisation.
- ✓ **Mesurer** la performance des contrats et leur contribution aux résultats attendus.
- ✓ **Optimiser** la gestion des contrats afin d'améliorer les résultats et la création de valeur publique.

